



ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
au cœur de la transformation de l'action publique

DIRECTION DE LA RECHERCHE
ET DE L'INTELLIGENCE DU SERVICE PUBLIC

APPEL À COMMUNICATION

SOCIÉTÉ EN MUTATION ET PAUVRETÉ

CONTEXTE

Les communautés des pays en développement, à l'instar de celles des pays développés, aspirent à une amélioration de leurs conditions de vie. Cependant, une frange importante de ces populations est fortement impactée par la pauvreté et vit dans des conditions précaires, subissant de profondes inégalités socioéconomiques qui freinent leur développement. Cet état de fait confirme l'assertion de Stiglitz (2012) et plus anciennement, celle de Smith (1776), selon laquelle, aucune société ne peut prospérer et être heureuse, si la majorité de ses membres est pauvre et misérable. Ce fléau, qui affecte à des degrés divers l'ensemble des régions du monde, ne cesse de prendre de l'ampleur au fil des années dans les pays en développement et particulièrement en Afrique.

Défini au sens littéral du terme, dans le Dictionnaire de l'Académie Française (2024), comme étant « [l'état] *d'une personne dont les ressources ne couvrent pas les besoins ou fournissent à peine le nécessaire* [pour sa survie] », la pauvreté est un concept polysémique qui va au-delà de la constatation de l'insuffisance de revenu chez certaines personnes à la situation de dénuement vécue par d'autres individus les rendant incapables de subvenir convenablement à leurs besoins les plus basiques. Cette nuance observée dans les conditions de vie des personnes a permis de distinguer les approches monétaire et non monétaire de la pauvreté (World Bank, 2016 ; PNUD, 2000).

Dans cette seconde approche de la pauvreté, sont considérées comme pauvres toutes les populations n'ayant pas accès aux services de base tels que la nutrition, l'eau potable, l'électricité, l'éducation, les services de santé, le logement (Ayoo, 2022 ; Sen, 1999). Cette situation de dénuement, qui caractérise la pauvreté, peut se manifester aussi par une faible dotation matérielle (un accès limité aux terres arables, à la propriété sur des biens physiques et immatériels, etc.), la faiblesse des opportunités ou l'existence des "handicaps politiques" ; limitant ainsi les capacités des personnes à explorer leur potentiel de croissance (Dessie et Jayamohan, 2023).

La pauvreté a des effets délétères tant sur la croissance économique des pays que sur le bien-être économique, social et humain des populations (Sachs, 2005), à telle enseigne qu'elle est au cœur des débats économiques, politiques et sociaux. Ainsi, son éradication demeure encore à ce jour l'un des défis majeurs à relever dans l'urgence, tant à l'échelle nationale qu'internationale. D'ailleurs, cet enjeu constitue le tout premier niveau dans l'atteinte tant des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) que des Objectifs du Développement Durable (ODD). Élaborés par l'Organisation des Nations Unies en 2000 et revisités en 2015, ces objectifs visent à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et à réduire la vulnérabilité des populations dans le monde.

Au cours de ces dernières années, alors que les économies africaines convergeaient vers celles des pays riches, cette embellie économique fut freinée par une crise multiforme, qualifiée à juste titre de "polycrise". Cette polycrise, de par ses volets économique, social, environnemental et sanitaire, a favorisé le ralentissement dans le processus de réduction de la pauvreté dans ces pays (UNDP, 2023). Par ailleurs, le changement climatique, avec ses effets corollaires que sont les inondations, l'érosion côtière, les sécheresses, les hausses de température, constitue une menace pour les populations africaines. Ce phénomène exacerbe la vulnérabilité de ces populations face à l'insécurité alimentaire par le biais de la destruction de leurs moyens de subsistance (UNEP, 2023). Il en est de même aussi pour la corruption, la mauvaise gouvernance et le déficit démocratique qui stimulent la pauvreté (Transparency International, 2022 ; Acemoglu et Robinson, 2015).

Aujourd'hui, en Afrique subsaharienne, plus de 25 pays sont classés à faible revenu, avec environ 556 millions de personnes affectées par une pauvreté multidimensionnelle. Cette région abrite à elle seule plus de la moitié des pauvres dans le monde, soit 53% de la population qui y réside (PNUD, 2021).

Le défi majeur du 3^e millénaire dans les pays africains étant incontestablement l'éradication de la pauvreté, il urge de mettre en œuvre des politiques publiques de réduction de la pauvreté assez efficaces et pertinentes. Cette ambition est légitimée par le point de vue de Piketty (2014). Cet auteur affirme que « sans une redistribution équitable des richesses, la pauvreté et les inégalités vont certainement se perpétuer à travers les générations ». Cet avis est partagé dans une certaine mesure par Aka et Guisan (2017). Ces auteurs montrent que la réduction de la pauvreté nécessite une combinaison de politiques publiques gravitant autour de l'idée de la mise en place d'un revenu universel d'existence et orientées chacune plus ou moins vers l'objectif de réduction de la pauvreté. Pour Stiglitz (2002), la pauvreté résulte d'une défaillance des marchés et de l'échec des politiques publiques. Cet échec, à en croire de nombreux auteurs (World Bank, 2023 ; Janin, Nzossié et Racaud, 2023 ; FAO, 2023 ; Psacharopoulos et Patrinos, 2018 ; Laville et *al.*, 2016 ; Armendáriz et Morduch, 2010), serait perceptible à travers des insuffisances dans les secteurs des programmes sociaux (axés sur la gratuité de l'éducation, l'accès aux soins de santé, l'accès à la cantine scolaire, etc.), des transferts monétaires conditionnels, de l'entrepreneuriat local, de l'autonomisation des femmes, des communautés et des coopératives agricoles, de l'accès au crédit, de l'inclusion numérique et de la promotion de l'agriculture durable.

Dans un contexte marqué par la transformation et la redynamisation de l'action publique, il est essentiel d'adopter une approche pluridisciplinaire pour examiner les influences des politiques publiques, des initiatives locales et des dynamiques socio-économiques sur la pauvreté et les conditions d'existence dans les sociétés en mutation.

OBJECTIFS DU COLLOQUE

L'objectif principal du colloque est de servir de cadre de réflexion approfondie sur la pauvreté dans une société africaine en pleine mutation.

Spécifiquement, cette rencontre scientifique se propose :

- de dresser un profil détaillé de la pauvreté ;
- d'analyser son évolution et sa dynamique ;
- de d'identifier les causes socio-économiques, politiques, culturelles et environnementales de la pauvreté ;
- d'analyser le rôle des innovations technologiques dans les stratégies de réduction de la pauvreté ;
- d'évaluer l'impact des politiques publiques sur la pauvreté ;
- de proposer des approches innovantes et efficaces pour l'éradication de la pauvreté.

AXES THÉMATIQUES

L'animation de ce colloque sera ponctuée par l'organisation d'ateliers consacrés aux axes suivants.

Axe 1 : Dynamique de la pauvreté

1. Profilage de la pauvreté ;
2. Description de l'évolution de la pauvreté ;
3. Identification des facteurs explicatifs de la pauvreté ;
4. Description des approches intergénérationnelle et multigénérationnelle de la pauvreté.

Axe 2 : Impact socio-économique de la pauvreté

1. Accès aux services sociaux de base et vulnérabilités des populations ;
2. Exclusion sociale et pauvreté des populations ;
3. Précarité du travail, emploi informel et pauvreté ;
4. Migrations et Bien-être des populations.

Axe 3 : Environnement et Populations vulnérables

1. Chocs agro climatologiques et sécurité alimentaire ;
2. Rôle de la transition écologique dans la réduction de la pauvreté ;
3. Développement durable et réduction de la pauvreté ;
4. Tourisme durable, valorisation des ressources locales et réduction de la pauvreté.

Axe 4 : Innovations technologiques et Pauvreté

1. Fracture numérique et pauvreté ;

2. Urbanisation, cadre de vie et pauvreté ;
3. Gestion intelligente des ressources et stratégie efficace de réduction de la pauvreté ;
4. Microfinance, Inclusion financière et vulnérabilité des populations.

Axe 5 : Gouvernance et Pauvreté

1. Décentralisation, gouvernance locale et gestion de la pauvreté ;
2. Attractivité territoriale et pauvreté ;
3. Qualité des institutions et amélioration des conditions de vie des populations ;
4. Fragmentation, polarisation régionale et pauvreté.

Axe 6 : Politiques publiques et Réduction de la pauvreté

1. Programmes d'aide sociale et lutte contre la pauvreté ;
2. Filets sociaux productifs et politiques de subvention ;
3. Transparence, corruption, stabilité politique et efficacité des politiques sociales ;
4. Rôles des ONG et des organisations internationales dans la lutte contre la pauvreté.

Axe 7 : Droit et Pauvreté

1. Justiciabilité des droits des personnes en situation de pauvreté ;
2. Droit du travail, protection des travailleurs et lutte contre la pauvreté ;
3. Droits, protection juridique et pauvreté chez les femmes ;
4. Accords commerciaux internationaux et Pauvreté.

DATE ET LIEU

Ce colloque se tiendra les **mardi 03 et mercredi 04 juin 2025** dans les locaux de l'École nationale d'administration (ENA) de Côte d'Ivoire, sis à Cocody – Les Deux-Plateaux, Boulevard Latrille.

PARTENAIRES

- ☞ Ministère de l'Économie, du Plan et du Développement ;
- ☞ Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique ;
- ☞ Ministère de l'Agriculture et du Développement rural ;
- ☞ Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;
- ☞ Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur ;
- ☞ Ministère du Commerce et de l'Industrie ;
- ☞ Ministère de la Promotion des PME, de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur Informel ;
- ☞ Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation ;
- ☞ Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (FERDI) (France)
- ☞ École nationale d'administration (ENA) de Tunis (Tunisie) ;
- ☞ École nationale d'administration (ENA) de Dakar (Sénégal) ;
- ☞ Université Alassane OUATTARA de Bouaké ;
- ☞ Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire (APIF-CI) ;
- ☞ Atlantic Business School du Groupe Atlantique de Casablanca (Maroc) ;
- ☞ NSIA Banque – Côte d'Ivoire.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

M. Narcisse SEPY-YESSOH	:	École nationale d'administration (ENA)
Professeur Konan Auguste KOUAKOU	:	Université Jean-Lorougnon GUÉDÉ
Professeur Clément KOUAKOU	:	Université Félix HOUPHOUËT BOIGNY
Professeur Ousmane ZINA	:	Université Alassane OUATTARA
Professeur Roch YAO GNABELI	:	Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Professeur Marielle AKA	:	Université Alassane OUATTARA
Professeur Mémon FOFANA	:	Université Péléforo GON COULIBALY
Professeur Olivier ASSEU	:	ESATIC
Professeur Fernand KOUAMÉ	:	UVCI
Docteur Sylvère KONAN	:	Ministère du Commerce
M. Marcellin CISSÉ	:	Directeur Général du Plan
Madame Aline P. KONÉ	:	ENA
Docteur Moussa SANGARÉ	:	ENA
Madame Nina Y. MOLLÉ	:	ENA

COMITÉ D'ORGANISATION

Docteur Franklin KOUASSI	:	ENA
Docteure Nadjaman OUATTARA	:	ENA
Madame Terrin Fandjé GUIRAUD née CISSÉ	:	ENA
M. Brice Arnaud ESSÉ	:	ENA
M. Éric Zakpa BIO	:	ENA
M. Koffi François KOUMA	:	ENA
M. Youssouf SISSOKO	:	ENA
Madame Yéné Inès Eléonor GOH	:	ENA
Madame Adjoua Annick KOFFI	:	ENA
Madame Gertrude Valentine N'GUESSAN	:	ENA

CONDITIONS DE SOUMISSION

Les intentions de communications doivent être comprises entre 800 à 1500 mots maximum (soit environ 4500 caractères à 8700 caractères). Elles doivent comporter :

- le titre de la communication ;
- le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s) (avec leurs coordonnées e-mail) ;
- les enjeux du sujet ;
- la problématique et les questions de recherche ;
- le positionnement théorique ;
- la méthodologie de recherche ;
- les principaux résultats (attendus ou obtenus) ;
- les références bibliographiques.

Les intentions de communications peuvent être rédigées en français ou en anglais et envoyées aux adresses électroniques prévues à cet effet.

CONSIGNES DE RÉDACTION

Les auteurs doivent soumettre leur texte dans l'une des deux langues (Anglais ou Français) en précisant communication se rapportant à l'axe (« Axe 1 : » par exemple), et le sous-thème (« 2. » par exemple).

Le papier doit être en format Word, taille A4, Times New Roman 12, interligne 1.5, marges 2.5 cm, haut, bas, droite, gauche. Il ne doit pas dépasser 70.000 signes (espaces, résumé, annexes, notes et bibliographie compris).

Toutes les communications soumises doivent être précédées, sur la deuxième page, du titre d'un résumé en français et d'un abstract en anglais de 300 mots maximum, suivi d'une liste, également en français et en anglais, de trois à cinq mots-clés. Un titre en anglais doit être fourni. De même pour les communications soumises en anglais.

CHRONOGRAMME

Activités	Délais
– Diffusion de l'appel à communication	: 24 février 2025
– Soumission des intentions de communication	: 05 avril 2025
– Notification des acceptations	: 11 avril 2025
– Envoi de la version finale des communications	: 23 mai 2025
– Tenue du colloque	: 03 et 04 juin 2025

Le texte complet d'une vingtaine de pages (8000 mots au maximum) doit être envoyé aux adresses électroniques drisp@ena.ci / drisp-ena@gmail.com au plus tard le **23 mai 2025 à 23 h 59 mn**.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Acemoglu, D. et J.A. Robinson (2015), *Faillite des nations : Les origines de la puissance, de la prospérité et de la pauvreté*, Nouveaux Horizons, 637 pages.
- Aka, B.F., & Guisan, M.C. (2017). Cutting poverty rate using basic income grant and international cooperation in Cote d'Ivoire and other Western Africa countries. *Applied Econometrics and International Development*, 17(1), 101-112
- Armendariz, B. & Morduch, J. (2010). *The Economics of Microfinance*. MIT Press.
- Ayoo, C. (2022). Poverty reduction strategies in developing countries. *Rural Development-Education, Sustainability, Multifunctionality*, 17-57.
- Banque mondiale (2022). *Poverty and Shared Prosperity 2022: Correcting Course*. © Washington, DC : World Bank. <http://hdl.handle.net/10986/37739> <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview#1>, consulté le 10 février 2025 à 10h
- Dessie, K.É. & M.K. Jayamohan (2023). Poverty and Access to Land in Rural Ethiopia. In *The Routledge Handbook of Poverty in the Global South* (pp. 322-344). Routledge India.
- FAO (2023). *Annual report 2022 – Plant production and protection*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/fe920b40-aa2c-45e1-9ea8-8db7c2548c12/content>
- Janin, P., E.-J. Fofiri Nzossé & S. Racaud (2023). *Governance Challenges for Sustainable Food Systems*. Current Opinion in Environmental Sustainability.
- Laville, J.L., Hillenkamp, I., Eynaud, P., Coraggio, J.L., Ferrarini, A., Gaiger, L.I., ... & Wanderley, F. (2016). Théorie de l'entreprise sociale et pluralisme: L'entreprise sociale de type solidaire. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (54).
- Piketty, T. (2014). *Capital in the Twenty-First Century*. Harvard University Press
- PNUD (2021). Afrique subsaharienne : Plus de la moitié de la population est pauvre selon le PNUD, consulté le 10 février 2025 à 10h
- PNUD (2000). Vaincre la pauvreté humaine. *Rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement sur la pauvreté 2000*. <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/UserFiles/Files/DecentraPauvreteUNDP.pdf>.
- Psacharopoulos, G., & Patrinos, H.A. (2018). Returns to investment in education: a decennial review of the global literature. *Education Economics*, 26 (5), 445-458.
- Sachs, J.D. (2005). Can extreme poverty be eliminated? . *Scientific American*, 293(3), 56-65.
- Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Oxford University Press.

- Smith, A. (1776). *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*. Londres, in Smith, A. (2002). *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations. Readings in economic sociology*, 6-17.
- Stiglitz, J.E. (2002). New perspectives on public finance: recent achievements and future challenges. *Journal of Public economics*, 86(3), 341-360.
- Stiglitz, J.E. (2012). *Le prix de l'inégalité*. Editions Les liens qui libèrent.
- Transparency International (2022). *Annual report 2022*.
- UNDP. (2023). *Global Multidimensional Poverty Index (MPI) : Unstacking global poverty: Data for high impact action*. United Nations Development Programme. New York. <https://hdr.undp.org/system/files/documents/hdp-document/2023mpireporten.pdf>
- UNEP (2023). *Adaptation Gap Report 2023: Underfinanced. Underprepared – Inadequate investment and planning on climate adaptation leaves world exposed*. United Nations Environment Programme. Nairobi. <https://www.unep.org/resources/adaptation-gap-report-2023>
- World Bank (2023). *Annual Report 2023: A New Era in Development (English)*. Washington, D.C. : World Bank Group. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099092823161580577>
- World Bank (2016). *Africa Poverty Report : Poverty in a Rising Africa*. Washington, D.C. : World Bank Group. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/22575/9781464807237.pdf?sequence=10&isAllowed=y>

PERSONNES À CONTACTER

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter les personnes ci-après :

Monsieur Éric Zakpa BIO	Cel. : (+225) 07 89 40 36 83
Monsieur Deckah KOUAKOU	Cel. : (+225) 07 48 36 86 49
Madame Yéné Inès Eléonor GOH	Cel. : (+225) 07 16 60 81 03
Madame Adjoua Annick KOFFI	Cel. : (+225) 07 09 18 69 68